

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Tony Ianno (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui présenter quatre pétitions au nom de 162 citoyens, dont un grand nombre d'habitants de la circonscription de Trinity—Spadina que je représente.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne afin de protéger les gens contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Je présente humblement ces pétitions au nom de mes électeurs.

L'AIDE AU SUICIDE

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre, Lib.): Monsieur le Président, je présente trois pétitions au nom de mes électeurs.

La première traite des soins palliatifs et de la décriminalisation de l'aide au suicide.

LES DROITS DES GRANDS-PARENTS

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte sur les droits des grands-parents.

LA JUSTICE

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre, Lib.): Monsieur le Président, la troisième pétition traite de la possibilité de réincarcérer certains criminels.

LA FISCALITÉ

M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.): Monsieur le Président, je présente, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition qui circule dans tout le Canada et qui vient, dans ce cas-ci, de la région de Cold Lake, en Alberta.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que tenir maison et prendre soin d'enfants d'âge préscolaire est une profession honorable dont la valeur n'est pas reconnue par notre société. Ils affirment aussi que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'endroit des familles qui décident de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants d'âge préscolaire et de leurs membres qui sont handicapés, affligés d'une maladie chronique ou âgés.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement de chercher des moyens de supprimer la discrimination fiscale contre les familles qui décident de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants d'âge préscolaire et de leurs membres qui sont handicapés, affligés d'une maladie chronique ou âgés.

L'INDUSTRIE MINIÈRE

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de quelques centaines de Canadiens de Kamloops, Logan Lake, Fraser Lake,

Affaires courantes

Endako, Salmon Arm, Sorrento, Burns Lake, Fort Fraser, Prince George, Vanderhoof, Vernon et Barrière.

Les pétitionnaires font remarquer que l'industrie minière est le principal fournisseur d'emplois dans plus de 150 collectivités de tout le Canada, qu'elle contribue au produit intérieur brut de notre pays et que ses exportations constituent la pierre angulaire de l'avenir de notre économie. Ils signalent simplement au Parlement que la Fédération de l'industrie minière du Canada a proposé un plan d'action en 10 points. Ils demandent au gouvernement fédéral de donner suite à ces recommandations afin d'assurer le renouvellement des réserves minières du Canada.

LES DÉLINQUANTS DANGEREUX

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, j'ai une deuxième pétition à présenter. Elle est signée par des habitants de la région intérieure de la Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires soulignent que les Canadiens, surtout les femmes et les enfants, ont de plus en plus peur de marcher dans les rues de leurs collectivités. Ils croient que beaucoup de criminels violents et d'auteurs d'agressions sexuelles obtiennent trop rapidement une libération conditionnelle et sont remis en liberté sans traitement et sans programmes de réinsertion sociale efficaces. Ils parlent aussi de quelques autres aspects de la question.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes et au ministre de la Justice de prendre toutes les mesures nécessaires pour modifier le Code criminel du Canada et le système de libérations conditionnelles pour restaurer la sécurité et la paix dans nos collectivités.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous répondrons aujourd'hui à la question n° 176. Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

Question n° 176—**M. Harper (Calgary—Ouest):**

En ce qui concerne les chèques multiples émis par le gouvernement au bénéfice de la même personne dans une courte période, par exemple les chèques de SV, du RPC et les chèques de pension des fonctionnaires et des militaires, a) a-t-on envisagé de combiner en un seul chèque tous les montants destinés à une personne un mois donné, b) combien coûte l'émission et l'envoi par la poste de chaque chèque et c) a-t-on envisagé l'émission d'un chèque unique aux couples mariés?

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Travaux publics et Services gouvernementaux Canada recherche continuellement des moyens d'améliorer la livraison et de réduire les coûts de production et de distribution des chèques, que ce soit par la consolidation des 11 centres régionaux d'impression de chèques en quatre centres, ce qui résultera en des épargnes annuelles de 4,8 millions de dollars ou par l'utilisation accrue du dépôt direct.